

La mémoire du Travail

Centre d'histoire et d'archives du travail (CHAT)
Volume 6, no 3 | Été 2019



Luc Desnoyers sur Ferrisson

Le site internet « Les militants, les militantes », mis en ligne par Ferrisson, poursuit sa mission en donnant la parole à ceux et celles qui ont été témoins et acteurs de la construction d'un Québec progressiste.

On peut notamment visionner les deux émissions réalisées avec Luc Desnoyers, ancien directeur québécois des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) et ex-député bloquiste. Il nous relate entre autres les luttes menées à la United Aircraft (Pratt and Whitney), chez Paccar (Kenworth) et à la GM. Il y explique aussi la canadianisation de son syndicat, lorsqu'il s'est détaché de son union internationale, les United Auto Workers (UAW).

Récemment mis en ligne, on trouve aussi les témoignages de Monique Richard, ex-présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Martin Montoudis, ex-secrétaire général du Syndicat des employés des techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec (SCFP-2000), Sylvain Malette, président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et Normand Guimond, ex-conseiller de la FTQ.

Ferrisson produit aussi des documents spéciaux, au nombre desquels est paru récemment l'histoire exceptionnelle de la Coopérative de travail de Guyenne en Abitibi racontée par Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC).

On trouve tous ces documents sur ferrisson.com



SOMMAIRE

Luc Desnoyers sur Ferrisson	1
Archives numériques	1 - 2
Cols blancs de la Ville de Montréal	2 - 3
Fonds AIMTA, section locale 869	4

ARCHIVES NUMÉRIQUES

L'immatériel n'est pas éternel !

Dans les syndicats, comme dans toutes les organisations ou les administrations, on profite du virage numérique pour s'alléger de tonnes de papier. La correspondance, les procès-verbaux, les textes de conventions collectives, les mémos de toutes natures, les rapports financiers, tout cela, une fois imprimé et copié prend beaucoup d'espace. Nous sommes maintenant libérés! Tout tient dans la mémoire vive de nos ordinateurs.

Mais, attention! Nos documents devenus immatériels ne deviennent pas pour autant éternels.

Contrairement à la croyance populaire, les documents numériques ont une espérance de vie relativement courte. Les changements de supports et de formats sont autant de variables qui influent sur leur durée de vie. Un dicton archivistique stipule qu'un document numérique a moins de chance de survivre 10 ans qu'un document papier de survivre 100 ans. C'est pourquoi des intervenants issus du milieu archivistique se sont récemment inquiétés du peu d'importance accordée à la préservation du patrimoine numérique. Pourtant ces documents sont la mémoire de demain, le matériau avec lequel se fera l'histoire.

Ainsi, Frédéric Giuliano, président de l'Association des archivistes du Québec, demande donc une mise à jour de la Loi sur les archives des organismes publics afin de l'adapter au contexte numérique.

Les archives syndicales

Même si les syndicats ne sont pas soumis à la Loi sur la conservation des archives



Imprimante Epson

numériques, les mêmes préoccupations devraient les alerter. La plupart des documents sont désormais « natifs numériques », c'est-à-dire que leur cycle de vie se fait entièrement dans un environnement informatisé. La sensibilisation des syndicats à la question de la gestion et à leur préservation prend donc une importance cruciale.

Suite à la page 2

Suite de la page 1

La gestion des archives numériques en contexte syndical fait l'objet d'une attention qui varie en fonction des ressources allouées et des outils technologiques disponibles. Souvent les fichiers numériques sont entreposés sur des tours individuelles, puis par la suite versés sur un serveur commun. Lors du départ d'un employé, ce versement n'est pas systématique. Certains syndicats se sont dotés du logiciel *DocuShare* qui facilite la gestion, la préservation et le classement des documents numériques.

Un syndicat ou une centrale qui en a les moyens utilise une méthode différenciée selon le type de fichier. Cette gestion plus stricte est assurée par un documentaliste à temps plein qui en garantit le suivi.

Pistes de solution

Comme on le voit, la gestion des archives numériques fait l'objet de stratégies fort différentes d'un syndicat à l'autre. Celles-ci dépendent des ressources humaines (présence d'un archiviste) et des outils technologiques disponibles (logiciel de gestion documentaire). Cependant, il existe des stratégies simples permettant de pallier le manque de ressource.

Deux grands principes doivent alors nous guider :

a) Les documents numériques produits par diverses personnes doivent être soumis à un plan de classification commun et être classés dans des séries, telles que administration, finance, communication et négociation. Ainsi, tous et toutes peuvent s'y retrouver lorsque leurs auteur(e)s sont absents ou quittent l'organisation. Rappelons-nous qu'un fouillis numérique est aussi inopérant qu'un fouillis de paperasse.

b) Tous les documents qui ont une valeur archivistique devraient être versés sur un support numérique fiable et idéalement conservés en copie papier. La technologie évoluant très rapidement et les fabricants d'appareils électroniques programmant trop souvent leur obsoles-

cence, vous risquez autrement de voir vos archives se fondre dans le néant.

Mesures de préservation

Voici quelques mesures à prendre pour préserver les sources de votre histoire :

- > Adoption d'un plan de classification des documents cohérent et adapté aux activités de votre organisation
- > Adoption d'une convention normalisée de nommage des fichiers ;
- > Gestion des versions ;
- > Migration ponctuelle vers des formats plus à jour ;
- > Utiliser des formats PDF/A ou HTML pour les versions finales ;
- > Entreposage des fichiers sur des disques durs externes ;

Ces solutions simples demandent une certaine discipline de la part des utilisateurs, mais permettent de gérer à peu de frais les documents numériques.

N'hésitez pas à communiquer avec le CHAT pour obtenir des précisions sur la mise en œuvre de ces conseils.

Le grand ménage chez les Cols blancs de La Ville de Montréal



Marjolaine Boutin



Rolman-James Gobeille-Valenzuela

De juin à août 2019, nous avons été deux archivistes à rejoindre l'équipe du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP 429). Appuyé par le CHAT (Centre d'histoire et d'archives du travail), notre mandat a été de réduire la masse documentaire importante amassée dans des dépôts, de même que conserver et classer les documents d'intérêt historique qui constitueront le fonds d'archives du SFMM.

En tout, plus de 500 boîtes ont été amenées au sous-sol des bureaux du syndicat pour effectuer un tri à la pièce et identifier celles qui ont une valeur archivistique. Ces documents ont ensuite été classés et préparés pour leur conservation permanente. Ce projet de mémoire syndicale arrive à point pour célébrer le 100^e anniversaire de fondation du syndicat.

Suite à la page 3

Le tri de quelque 520 boîtes fut principalement facilité par l'usage d'un calendrier de conservation maison, conçu en 2001. Cet outil nous a permis, en dix ou onze semaines seulement, d'exécuter un tri approfondi des archives syndicales. Au final, nous ne garderons qu'environ 19 % des documents, soit 101 boîtes. Durant le tri, nous avons aussi réussi à cibler 45 boîtes de documents semi-actifs à traiter au fil des années à venir selon les dispositions du calendrier de conservation.

C'est dire qu'il y avait un grand ménage à faire ! Au final, il est resté 360 mètres de documents textuels et au-delà de 4400 documents photographiques, si on exclut les documents semi-actifs. Ces archives s'étalent des années 1930 jusqu'en 2016.

Bien que le feu qui a ravagé le bâtiment du syndicat en 1959 a fait disparaître des traces écrites importantes du SFMM, nous avons été emballés par la richesse documentaire explorée. Parmi ces archives, nombre de documents sortent du lot de par leur unicité et leur apport à l'histoire du syndicat.

À la fin de 1943, la toute première grève de l'histoire du syndicat est déclenchée, ce qui force la main de la ville de Montréal à ouvrir des négociations durant le début de 1944. Ces efforts se solderont sur la toute première convention collective liant le syndicat à la ville de Montréal.

Avant le Col Blanc, il y avait le Champ de Mars ! Ce journal mensuel, qui perdurera de 1945 à 1953, est le premier de l'histoire du syndicat. Suivra ensuite le Bonsecour entre 1953 et 1967, puis le Col Blanc toujours en cours de publication depuis 1967.

Après le tri, à quelques semaines de la fin du projet, nous avons pu nous affaïrer au classement et à la classification des archives.

Nous avons conçu, pour le classement, un inventaire qui permet de faciliter le repérage des documents.

Pour ce qui est de la classification, elle s'inspire des autres fonds traités par le



CHAT et se décline en sept séries : administration, relations de travail, activités et réalisations, ressources financières, ressources informationnelles et communication, documents audio et/ou visuels, et objets.

Assurément, la gestion documentaire, lorsque implantée de manière quotidienne et efficiente, est aussi agréable qu'une bouffée d'air frais. L'espace de travail est maximisé, nous ne sommes pas contraint de cacher nos archives ici et là et aucune montagne de boîtes à l'horizon ne menace de s'écrouler.

Une saine gestion documentaire veut aussi dire un classement accessible et une classification claire, puisque personne ne

veut consulter la boîte tout en bas d'une pile de six, ni perdre des heures à trouver un document.

Le syndicat, de par ce travail exemplaire, profite comme jamais de son espace, de ses outils archivistiques et de son histoire, à laquelle il a désormais pleinement accès sans tracas. Ce fonds constitue en soi un pan essentiel de l'histoire du syndicalisme québécois et nous sommes heureux d'avoir pu faire en sorte de le rendre accessible à quiconque voudrait en faire la consultation ou l'usage.

En guise de fin, nous désirons prendre un moment pour remercier l'ensemble du personnel de la section locale 429 et du CHAT pour leur appui et leur accueil.



Association internationale des machinistes et travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), section locale 869

Fonds d'archives 1954-2015, env. 5,16 m. de documents textuels

Le fonds porte sur l'ensemble des activités de la section locale 869 de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA). La section locale 869 représente les travailleurs des compagnies Rolls-Royce Canada Limitée à Lachine (Montréal) et Siemens Canada Limitée à Lachine et Verdun. Rolls-Royce Canada Limitée a débuté ses activités au Canada en 1947. La section locale 869 obtient sa charte de l'Association Internationale des Machinistes (AIM) en 1954. En 1964, l'AIM change de nom pour celui de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA). L'association regroupe aujourd'hui près de 600 000 membres en Amérique du Nord, dont plus de 40 000 au Canada dans le secteur du transport aérien et de la fabrication, y compris l'aérospatiale, les pièces automobiles, l'électronique et la machine-rie lourde.

Le fonds contient les premiers procès-verbaux (1954-2015) colligés dans des grands albums reliés et manuscrits. On trouve une abondante correspondance témoignant des relations entre le syndicat et la compagnie Rolls-Royce Canada Limitée ainsi que des relations avec le siège social de l'AIMTA, *la Grande Loge*, et les membres du syndicat. Le fonds traite de manière dominante des négociations



En janvier 2019, les Machinistes de Rolls Royce ont accueilli les lockoutés de l'alluminerie de Bécancour, membres du Syndicat des Métallos.

avec Rolls-Royce Canada Limitée au sujet du renouvellement de la convention collective pour la période comprise entre 1972 et 2010.

Le fonds contient des statuts et règlements, des procès-verbaux, des documents juridiques, des griefs, des lettres d'entente, des mises en candidature, des conventions collectives, de la correspondance, un mémoire, des rapports, des documents de formation, des états financiers, des évaluations actuarielles, des bulletins d'information, des publications, des affichages, des photographies et des tracts.

Vous pouvez consulter l'instrument de recherche du Fonds AIMTA, section locale 869, en cliquant ici :

http://www.archivesquebecoisestrutavail.org/CHAT/PDF/P38_instr_rech_AIMTA_869.pdf

**Centre d'histoire
et d'archives
du travail (CHAT)**

2350, avenue De La Salle
Montréal QC H1V 2L1
(514) 599-2010
archivesdutravail@gmail.com

Responsable — André Leclerc
Mise en page — Zoé Brunelli

Dépôt légal — BANQ 2019



Consultez la page
du CHAT

www.archivesdutravail.quebec